

Télétravail : l'Arcep donne ses conseils pour une bonne connexion

Comment parer la [saturation réseau](#) à l'heure du coronavirus Covid-19 ? Le régulateur des télécoms (Arcep) a livré quelques pistes lundi à l'attention des télétravailleurs (forcés).

Il s'agit essentiellement de bonnes pratiques pour optimiser la connexion à domicile de professionnels appelés à travailler à distance pour endiguer la diffusion de l'épidémie.

L'Arcep met en exergue [six mesures](#) :

Wi-Fi, 4G, Ethernet...

- Optimiser la qualité du **réseau sans fil** :
Il suffit parfois de déplacer la box dans un endroit central « et aussi dégagé que possible » pour maximiser la qualité du signal Wi-Fi, souligne le régulateur.
- Séquencer l'usage de services gourmands en **bande passante** :
La vidéo, la visioconférence et le streaming sont les plus consommateurs de bande passante. Si un VPN (réseau privé virtuel) d'entreprise « doit partager le débit avec une plateforme vidéo et que la bande passante est insuffisante, alors c'est le plus souvent le VPN qui va voir son débit réduit et non la plateforme vidéo », ajoute l'Arcep.
- Dédier un réseau Wi-Fi au **poste de travail** :
Pour ce faire, le régulateur recommande de privilégier les fréquences Wi-Fi 5 GHz dans les paramètres de la box du domicile pour l'ordinateur de travail, et le Wi-Fi 2,4 GHz pour d'autres périphériques, ceux dédiés aux usages vidéo notamment.
- Opter pour un **câble Ethernet** comme alternative :
Selon l'Arcep, si l'employeur prévoit un VPN pour l'accès de ses équipes aux courriels et à leur espace de travail numérique, la combinaison avec le Wi-Fi peut réduire le débit. Désactiver le Wi-Fi et connecter le PC à la box par un câble Ethernet est une solution.
- Ou partager la connexion Internet d'un **smartphone 4G** avec l'ordinateur.
- Pour téléphoner, par ailleurs, il est possible d'activer les **appels Wi-Fi sur mobile**, plutôt que d'utiliser le réseau cellulaire de votre opérateur, relève l'Autorité de régulation.



WORK
Silicon **PLACE**
PARIS

DG, DSI, DRH
Qui décide vraiment
de la digital workplace ?

MARDI
10 SEPT.
2020

S'INSCRIRE